



A2QHSE

CO-ACTIVITE	
OBJECTIFS	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la réalisation et/ou à l'actualisation de l'inventaire des risques et à leur évaluation • Transcrire cette évaluation dans le DUERP • Identifier les enjeux de la mise en place d'une démarche de management de la sécurité et de la santé au travail
PUBLIC/PREREQUIS	<p>Public : Directeur Général ou responsable désigné pour la démarche Pré requis : aucun prérequis nécessaire</p>
CONTENU	<p>1 - PARTICIPER À LA RÉALISATION ET/OU À L'ACTUALISATION DE L'INVENTAIRE DES RISQUES ET À LEUR ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du cadre juridique et des principes généraux de prévention • Document unique, responsabilité civile (faute inexcusable) et responsabilité pénale • S'approprier la réglementation en matière de risques professionnels : Intégrer les exigences du cadre réglementaire (code du travail) • Identifier les acteurs internes et externes qui participent à la santé, la sécurité et la prévention des risques et exploiter ces ressources d'information dans l'analyse des risques professionnels <p>2 - L'ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE BUT DE PRÉVENIR LES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir les notions fondamentales en santé et sécurité : Terminologie : unités de travail, danger, risque, fréquence, évaluation des risques, etc. • Savoir réaliser une analyse de risques professionnels : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier les dangers et les risques liés à l'activité de votre entreprise et son activité ○ Mettre en œuvre une méthode d'évaluation des risques : savoir analyser l'exposition du personnel aux dangers • Mettre en forme l'analyse des risques : critères d'appréciation de la fréquence d'exposition et de la gravité de l'accident, notion de risque initial, risque résiduel <p>3 - DÉFINIR UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DU CSE SUR LE PROGRAMME ANNUEL DE PRÉVENTION (PAPRI Pact) ET L'ANALYSE DU DOCUMENT UNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compléter le document unique • Identifier les points d'amélioration • Savoir proposer et mettre en place des actions de prévention et des actions correctives • Programme annuel de prévention des risques
CONDITIONS DU STAGE	<p>Lors de la formation, le formateur garantit un centrage exclusif sur le travail ainsi que le respect de la confidentialité des échanges.</p>
PEDAGOGIE	<p>Active et participative – alternance d'apport de connaissances, d'échanges en groupe, de travaux en sous-groupes- matériel fourni</p>
DOCUMENTATION	<p>Tous les supports présentés et autres supports de travail sont fournis en pdf</p>
VALIDATION	<p style="text-align: center;">Attestations de formation Questionnaire de satisfaction</p>
INTERVENANT	<p>Gwénaëlle TALBOURDET - Ancien responsable QHSE, Supply Chain & CHSCT</p>



A2QHSE

	Responsable d'audit SMI QSE – QHSE – RSE – Qualiopi – IATF ; Green Belt
DUREE	2 jours
DATES	A définir
HORAIRES	A définir
LIEU	A définir
COUT	500€/jour frais de déplacement compris